

Cadre structurant de la recherche

Préparé par Mariève Forest, présidente chez Sociopol, en consultation auprès du Mouvement de la Société Santé en français et leurs partenaires privilégiés en collaboration avec le Comité d'évaluation et de recherche

Version originale : octobre 2020
Mise à jour : juin 2023



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Mise en contexte.....	3
	2.1 Pertinence des documents stratégiques existants.....	3
	2.2 Pertinence du Cadre structurant de la recherche	4
3.	Définitions.....	5
4.	Résultats attendus de l'action stratégique en recherche	6
	4.1 Une influence stratégique en matière de recherche	6
	4.2 Une participation stratégique à la recherche.....	7
5.	Orientations de l'action stratégique en recherche	8
6.	Conclusion.....	9
	Annexe A : Modèle conceptuel du Cadre de mobilisation des connaissances	10
	Annexe B : Méthodologie.....	10

1. Introduction

Objectif. Depuis ses débuts, la Société Santé en français (SSF) participe régulièrement à diverses initiatives se rapportant à la recherche. La recherche à laquelle est amenée à participer la SSF mène nécessairement à un changement social précis, soit : que les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire (CFASM) aient la capacité de vivre pleinement leur santé en français. Le Comité d'évaluation et de la recherche (CÉR) de la SSF a reçu le mandat de développer ce Cadre structurant de la recherche afin d'identifier les modalités d'une participation plus structurée de la SSF à la recherche. Ce faisant, ce Cadre structurant de la recherche précise les résultats à atteindre ainsi que les principes guidant sa mise en œuvre.

Utilisateurs. Les employés de la SSF, le CÉR et le conseil d'administration de la SSF sont les premiers groupes visés par ce Cadre. Les utilisateurs seront également les groupes directement engagés auprès de la SSF pour participer à un projet de recherche ou à une action stratégique impliquant la recherche et visant un meilleur accès à des services de santé de qualité et sécuritaires en français. Ces groupes sont les réseaux de santé en français et leurs cinq grands partenaires, soit : les décideurs politiques, les professionnels de la santé, les gestionnaires des services de santé, les organismes communautaires et le personnel des institutions de formation.

2. Mise en contexte

La Société dépose les fondements de ses actions au sein de quatre documents stratégiques importants, soit : le cadre stratégique de la Société, la programmation en cours, le Cadre de mobilisation des connaissances et le Cadre d'évaluation. Ces documents explicitent les orientations de la SSF. Ce Cadre structurant de la recherche doit être utilisé en complémentarité de ces documents.

2.1 Pertinence des documents stratégiques existants

Le cadre stratégique de la Société expose la vision de la SSF qui est de s'assurer que les CFASM aient la capacité de vivre pleinement leur santé en français. Il précise également que la SSF a comme mission de continuer d'être un chef de file national et de faciliter, par son leadership collaboratif, un accès équitable à des programmes et services de santé en français de qualité. Le mandat de la Société tel que présenté dans ce Cadre stratégique inclut :

- Réseautage avec et entre les cinq principaux groupes de partenaires;
- Mobiliser les connaissances sur les besoins des CFASM;
- Équiper, outiller et soutenir les partenaires dans la prise de décision et la mise en œuvre de mesures pour répondre aux besoins des CFASM;
- Administrer une saine gestion des ressources incluant la gestion des projets et le renforcement des capacités internes de l'organisation.

La programmation formule les résultats visés et les partenaires à mobiliser pour tendre vers la transformation des systèmes et des politiques de santé nécessaires afin d'augmenter l'accès à des services de santé de qualité et sécuritaires en français. Elle précise les grands domaines d'intervention qui servent à circonscrire les actions de la SSF. Non exhaustifs et non exclusifs, ces domaines d'intervention se rattachent aux priorités des provinces et des territoires, mais également aux priorités du gouvernement fédéral. Voir le cahier de la programmation en cours.

Le Cadre de mobilisation des connaissances expose la vision commune des parties prenantes, ainsi que les lignes directrices en ce qui a trait à la mobilisation des connaissances.

Le Cadre d'évaluation rassemble les informations nécessaires au suivi et à l'évaluation de la programmation en cours. De plus, les objectifs et le modèle logique se rapportant à la programmation, ainsi qu'aux activités de mobilisation de connaissances et de réseautage, y sont précisés.

2.2 Pertinence du Cadre structurant de la recherche

Reconnaissant que les assises de la SSF sont présentées dans ces documents, le CÉR considère que :

- Les priorités à propos de la recherche de la SSF et des réseaux ne sont pas identifiées de manière systématique, ni prises en charge de manière concertée et stratégique;
- La participation de la SSF à des projets de recherche n'est pas nécessairement guidée par des priorités stratégiques.

Le présent Cadre structurant de la recherche répond à ces dynamiques en offrant des balises aux décisions et aux actions de la SSF en matière de recherche.

3. Définitions

Pour assurer une compréhension commune de la portée d'un Cadre structurant de la recherche, quelques définitions sont de mise.

La **recherche** concerne l'ensemble des activités et des travaux ayant pour objet la découverte ou le développement des connaissances. Pour la Société, la recherche vise l'amélioration de l'accès aux services de santé des CFASM. Elle renvoie autant à des activités de production de connaissances, qu'à des activités d'adaptation ou d'utilisation des connaissances.

La **mobilisation des connaissances**¹, telle que définie par la SSF, est un processus dynamique et itératif par lequel des connaissances, provenant de différentes sources, sont rassemblées afin de soutenir une action commune visant l'amélioration de l'accès aux services de santé des communautés francophones et acadienne vivant en situation minoritaire au Canada. Partant de cette définition, ici, la mobilisation des connaissances n'implique pas d'activités ayant pour objet la découverte ou le développement des connaissances. Elle implique toutefois des activités d'adaptation, de diffusion, d'application, de monitoring ainsi que de soutien à l'utilisation de ces connaissances.

Souvent, la recherche qui interpelle la Société et les réseaux prend la forme d'une **recherche partenariale**, soit une recherche qui donne une plus grande place aux acteurs et à leurs savoirs en vue de coconstruire des connaissances plus pertinentes. Plus encore, elle gagne à tendre vers une **recherche communautaire**, c'est-à-dire une recherche fondée sur la collaboration en recherche où tous les partenaires, incluant les membres des CFASM, participent de manière équitable au processus de recherche, tout en apportant leurs perspectives et leurs expertises propre. La recherche communautaire émane toujours d'une question de recherche importante aux yeux de la communauté. Elle a pour but de combiner les connaissances et la pratique pour en arriver aux changements visés par une communauté donnée.

¹ Le schéma présentant le modèle conceptuel de la Stratégie de mobilisation des connaissances est présenté à l'Annexe A.

4. Résultats attendus de l'action stratégique en recherche

Les dialogues menés auprès de partenaires en vue de la coconstruction de ce Cadre ont permis de cibler deux grands résultats à atteindre en vue d'assurer une participation plus stratégique de la SSF à la recherche². Ainsi, par son engagement au niveau de la recherche, la Société doit viser la réalisation des deux objectifs présentés ci-après.

4.1 Une influence stratégique en matière de recherche

La SSF est un chef de file national. La SSF et ses partenaires gagnent à adopter une approche concertée pour influencer les principaux acteurs ayant des moyens d'investir dans la recherche sur les objets d'intérêt pour la SSF. Il s'agit donc d'infléchir les politiques ou les programmes de la recherche sur l'accès aux services de santé en français dans les CFASM. Ce travail d'influence doit contribuer à ce que les priorités stratégiques identifiées par la SSF et les réseaux santé en français en matière de recherche soient davantage prises en considération par leurs partenaires de recherche. Cette prise en considération pourra prendre la forme de nouveaux partenariats, de nouvelles initiatives, de modifications des pratiques des dispositifs responsables de la recherche ou de nouveaux investissements. Le travail d'influence de la SSF est en constante évolution, en fonction de ses besoins. Il engage de multiples collaborations avec divers partenaires et acteurs, entre autres :

- Le comité de travail mis en place par le Bureau d'appui aux communautés de langue officielle (BACLO) sur les données et la recherche;
- Les Instituts de recherche en santé du Canada et les autres fonds de recherche dans le cadre de leurs démarches visant à mieux soutenir la recherche sur la santé des CFASM ;
- Le Consortium national de formation en santé;
- Les groupes de recherche universitaires travaillant sur la santé des CFASM;
- Statistique Canada;
- L'Agence de la santé publique du Canada ;
- Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada;
- Des instances de recherche à l'étranger telles que le Centre national de recherche scientifique.

² La méthodologie ayant mené à l'élaboration de ce Cadre est présentée en Annexe A.

4.2 Une participation stratégique à la recherche

Régulièrement, la Société participe directement à des travaux de recherche. Son implication peut principalement être de trois ordres. Elle :

- Est invitée à collaborer à une recherche;
- Initie un projet de recherche avec des fonds associés à sa programmation;
- Initie des démarches visant à mettre en place un partenariat de recherche et à acquérir un financement pour réaliser une recherche.

Il importe pour la SSF de s'assurer que sa participation à la recherche contribue plus étroitement au changement social visé, soit que les CFASM aient la capacité de vivre pleinement leur santé en français. Pour que la SSF prenne des décisions éclairées quant à sa participation au sein d'un projet de recherche, il importe qu'elle comprenne bien les objectifs, les modalités de son engagement, les approches, la méthodologie et la stratégie de mobilisation de connaissances. Partant de ces grandes catégories, le Guide de la participation à la recherche (tableau 1) précise les critères devant servir de balises pour guider la décision de participer à une recherche. Il est un outil réflexif d'aide à la décision. Le CÉR est responsable de définir le processus décisionnel de participation de la SSF à la recherche.

Ce Guide orientera également les discussions avec l'équipe de recherche afin de développer une compréhension partagée du projet de recherche et des priorités de la SSF.

Tableau 1 : Guide de la participation à la recherche

Catégorie	Critère
Objectifs	Les objectifs de la recherche prévoient une contribution étroite à la transformation des systèmes de santé et aux orientations de la Société (voir section 5).
	La participation de la Société amène une valeur ajoutée à la recherche, et vice versa.
Engagement	L'ampleur de l'engagement de la Société à l'égard de la recherche (ressources humaines, temporelles et financières) reflète l'ampleur de la contribution potentielle de la recherche aux grandes orientations de la Société.
	Le rôle de la Société à chacune des étapes de la recherche est précisé.
	Les ressources humaines et financières allouées à la recherche par la Société, ainsi que les échéanciers, sont précisées pour chacune des étapes de la recherche.
	La Société détient les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires à la réalisation de son rôle dans la recherche.
	La manière dont les décisions seront prises en cours de recherche, correspond à la culture décisionnelle de la Société et lui permet de jouer un rôle qui lui convient.

Tableau 1 : Guide de la participation à la recherche

Catégorie	Critère
	La recherche prend en considération la disponibilité des terrains de recherche.
Approche, méthodologie et analyse des résultats	Les principes de la recherche sont ceux de la recherche communautaire et partenariale.
	La méthodologie proposée prévoit la captation de la variable linguistique et/ou l'intégration d'un échantillon de la population des CFASM.
	Lorsque pertinent, la possibilité d'une compensation financière pour la participation des membres des CFASM est envisagée.
	La diversité et l'équité en termes géographique (présence de communautés éloignées et dispersées) et de populations (genre, origine ethnique, immigration, âge, etc.) étudiées sont prises en compte dans la méthodologie et dans l'approche partenariale privilégiées.
	Une participation optimale des réseaux et des partenaires est prévue à toutes les étapes de la recherche.
	L'analyse des données prend en considération la variable linguistique.
Mobilisation des connaissances	Le plan de mobilisation des connaissances de la recherche précise : les connaissances mobilisées, les utilisateurs de connaissances ciblés, les initiatives (produits, événements, collaborations), le budget, les ressources et les échéanciers.
	Le plan de mobilisation des connaissances s'avère adapté aux utilisateurs de connaissances ciblés par la SSF et considère les stratégies de mobilisation des connaissances de la Société.

5. Orientations de l'action stratégique en recherche

Comme mentionné, la SSF vise un changement social d'une grande envergure. Le fait d'inscrire son action dans l'optique de la responsabilité sociale conduisant à un changement social implique pour la SSF de contribuer à transformer les systèmes de santé par le biais de changements au niveau :

- Des attitudes;
- Des comportements;
- Des politiques;
- De l'organisation des services;
- De la pratique;
- Des dispositifs de la recherche (organismes subventionnaires, centres de recherche, etc.).

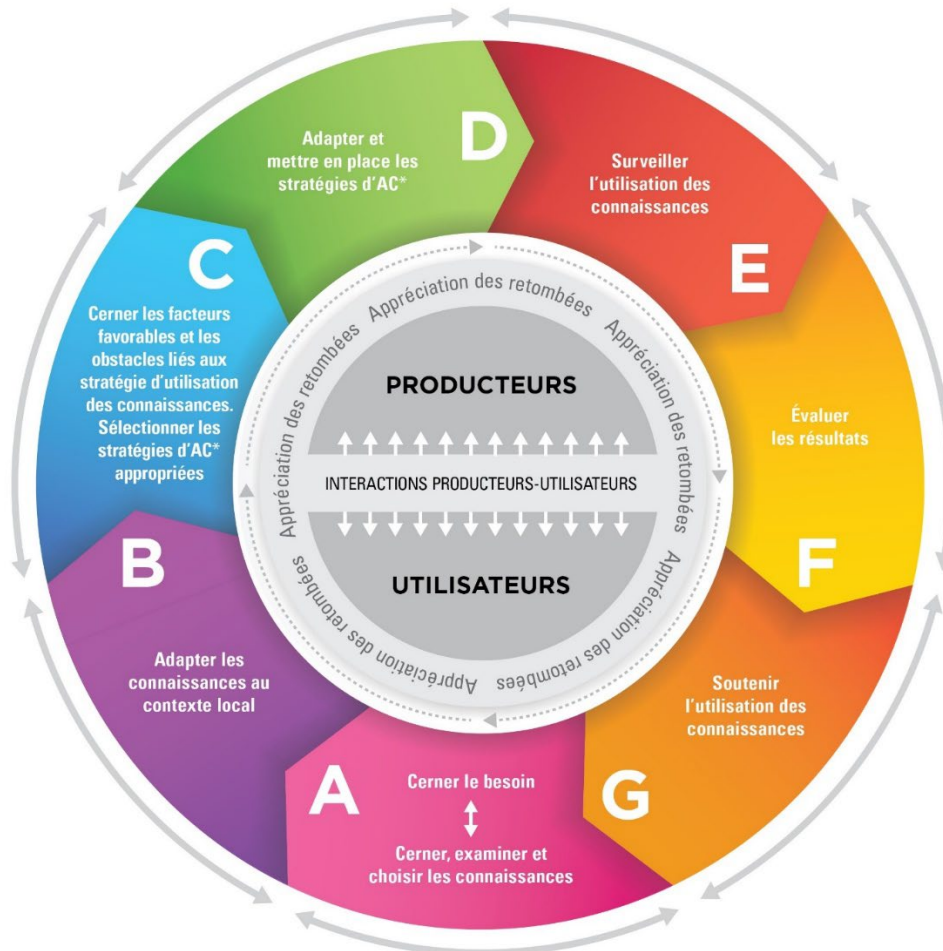
Partant de ces principes liés au changement social, la Société a précisé ses fondements et ses visées spécifiques au sein de documents stratégiques, comme précisé à la section 4. Plus précisément,

l'ensemble des démarches mises en œuvre pour concrétiser le Cadre structurant de la recherche devront s'appuyer sur les orientations énoncées dans le Cadre stratégique et la programmation de la SSF. Il importe de noter que ces orientations sont appelées à évoluer lors du renouvellement de ces documents stratégiques.

6. Conclusion

Par le biais de ce Cadre structurant de la recherche, la SSF souhaite que ses actions en recherche contribuent plus étroitement à ce que les CFASM vivent pleinement leur santé en français. Il revient au CÉR d'assurer la mise en œuvre de ce Cadre. Pour ce faire, le CÉR s'appuiera de manière continue sur les orientations de la SSF déjà identifiées dans ses documents stratégiques. De plus, partant de ces orientations, le CÉR mettra en place des mécanismes pour capter les priorités de recherche des CFASM en ce qui a trait à la santé en français. Au total, les actions mises en œuvre à partir du Cadre structurant de la recherche viseront tantôt une influence stratégique en matière de recherche, tantôt une participation pertinente à la recherche.

Annexe A : Modèle conceptuel du Cadre de mobilisation des connaissances



* Les stratégies d'application des connaissances (AC) réfèrent aux stratégies de diffusion et de mise en oeuvre.

Sources : INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Animer un processus de transfert des connaissances – Bilan des connaissances et outil d'animation*, Gouvernement du Québec, octobre 2009, p. 24. Et Modifiée par la Direction générale de la politique stratégique, Santé Canada (2016), de Graham ID et al. JCHEP 2006;26:13–24, cité par Santé Canada. Guide de planification de l'application des connaissances, octobre 2017, p. 2.

Annexe B : Méthodologie

Pour élaborer ce Cadre, la SSF a mobilisé une trentaine de partenaires issus de divers milieux afin d'instaurer un dialogue de coconstruction en vue de préciser le rôle de la SSF à l'égard de la recherche et la manière dont elle gagne à s'engager dans des initiatives de recherche. Les personnes mobilisées sont associées aux réseaux de santé en français, aux universités, aux organisations gouvernementales du domaine de la santé et aux organismes des CFASM. De plus, des entretiens ont eu lieu avec les bailleurs de fonds de la SSF ainsi que des partenaires privilégiés. Ces dialogues ont eu cours en mai et juin 2020.